

Modifier les statuts pour mieux porter l'égalité

Le SNES doit œuvrer pour une juste représentation des femmes dans ses équipes de direction car favoriser la représentativité des femmes est un des moyens de diffusion de l'égalité, l'égalité professionnelle et dans la société. Comme le souligne le rapport préparatoire du thème 3, il y a encore beaucoup à faire pour gagner l'égalité effective des droits dans le travail, y compris dans la Fonction Publique. L'égalité entre les femmes et les hommes est un combat et une visée qui profitent à toutes et tous.

Et sans volontarisme, cela ne se fait pas ! Nous avons des données chiffrées qui révèlent que si les adhérentes sont plus nombreuses que les adhérents, plus on monte en puissance dans l'engagement moins il y a de femmes. Il y a donc bien un problème qui n'est pas imputable au seul SNES mais à toutes les organisations syndicales marquées par une « culture masculine » préjudiciable à la prise de responsabilités des femmes ; qui n'est pas imputable seulement au syndicalisme mais bien à l'ensemble de la société (la prise en charge des tâches domestiques, l'éducation des enfants, la croyance des femmes qu'elles sont moins capables, la croyance des hommes qu'elles sont égales etc....). C'est donc bien de la responsabilité syndicale, surtout quand on s'affirme de transformation sociale, de prendre ce problème dans sa globalité et d'être capable de regarder sans tabou ce qui peut freiner à l'interne cette place des femmes toujours pas acquise. Les statuts sont un des outils sur lesquels nous pouvons nous appuyer.

L'argument de la compétence a toujours été cité contre les femmes. On ne l'oppose jamais à un homme qui l'est de fait. La compétence d'un homme n'est jamais questionnée quand il prend un poste (syndical comme professionnel) alors que pour une femme cela va rarement de soi, elle doit toujours le prouver ! Ras le bol !

Bien évidemment, si travailler autour de la place des femmes est primordial, ce n'est pas suffisant ! Il faut la volonté de faire de l'égalité un sujet fondamental qui traverse le syndicat en permanence, de la construction de nos revendications à notre mode de fonctionnement et un sujet porté par l'ensemble des adhérents et adhérentes du SNES.

Frédérique Lalys, Unité et Action, S3 de Rennes